



2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'excellence
industrielle se
construit ici !

plaine
parc industriel
de l'ain

édito

2022

Pratiques « é.vo.lu.ti.ves »

Nos métiers changent et les signes de cette évolution s'accumulent.

La préservation des ressources de toute nature – matières premières, énergie, eau, mais aussi, foncier économique – devient une clé d'arbitrage et un levier d'action. En reconsidérant la valeur de ces ressources, nous changeons inévitablement nos pratiques.

Les projets changent de profils. Ils sont de plus en plus nombreux à parler « économie circulaire » en termes de valorisation matière et/ou énergétique. Nous repensons donc la manière de les appréhender.

Dans le même temps, notre stratégie tend vers un usage plus « sobre » du foncier. C'est une première réponse au spectre de la loi Climat et Résilience et de son objectif « Zéro Artificialisation Nette des Sols » (ZAN) qui encouragent la densification et incitent les gestionnaires de Parcs d'activités, mais aussi les entreprises, à changer leurs pratiques.

Dans ce contexte de mutations, 2022 a également été une année de préparation aux grands enjeux du Parc.

Il faut évidemment répondre aux nouvelles réglementations mais il s'agit aussi de prendre soin de la « vieille dame » qu'est le PIPA à certains égards : sécurisation du réseau d'adduction en eau potable, modernisation de la station d'épuration, dévoiement de lignes RTE, déconnection du réseau ferrée du PIPA au réseau ferré national.

Et, mutualisation de la ressource oblige, des projets structurants prennent corps avec les entreprises du Parc. Une réflexion est lancée sur le report modal. Une société de projet est créée pour le développement d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque en autoconsommation collective.

Ces nouveaux sujets, peu visibles dans nos résultats 2022, se poursuivront inévitablement au cours des prochaines années. Ils sont au croisement des mutations de l'industrie, des évolutions règlementaires et de la nécessaire prise de conscience de la valeur du foncier.

La « vieille dame » s'adapte et rebondit.
Elle le prouve chaque jour.

Il est vrai qu'en matière de ressources, le PIPA a une réserve (renouvelable) d'imagination et d'énergie pour bâtir son avenir.

SOMMAIRE

1
Implantation

2
Développement
économique

3
Aménagement
durable

4
Le SMPIPA

IMPLANTATION

SIGNE DES TEMPS

L'implantation suppose de détecter et soutenir l'arrivée d'activités à valeur ajoutée – qui évoluent avec le temps.

Tandis que les gigafactories donnent le rythme, l'économie circulaire s'introduit dans un nombre croissant de cahiers des charges. Il est de plus en plus question de transformer des déchets en ressources.

Les temps changent.

Les technologies sont innovantes mais nouvelles, les secteurs encore mouvants et les modèles économiques à construire. Alors face à des projets consommateurs de foncier, le SMPIPA affute son œil et renforce ses critères de sélection.

2022 aura permis d'engager cette évolution.

Cessions foncières

Les efforts commerciaux en 2022 ont abouti à 4 cessions foncières représentant 4,1 hectares, qui concernaient des entreprises déjà installées sur le Parc. Par ailleurs, 12 compromis de vente ont été signés pour une surface foncière de 25,7 ha.

Des projets sous compromis sont des projets en devenir, mais sans garantie absolue de concrétisation. Ainsi en 2022, trois dossiers approuvés par le SMPIPA ont finalement été abandonnés pour des raisons économiques ou financières.

AES & PG Process : le groupe MOOS fait coup double

Ce n'est pas un, mais deux chantiers de construction qui sont portés par **le Groupe Moos**, acteur du bâtiment et de la maîtrise des énergies. L'acquisition de deux terrains côte à côte (11 559 m² au total) permettra d'accueillir les filiales **PG Process** et **AES (Ain Elec Services)** qui ont été intégrées au groupe respectivement en 2018 et 2019.

PG Process est un acteur de la tuyauterie et chaudronnerie industrielle. Il conçoit et installe des chaufferies vapeur, des systèmes de distribution de fluides et des «skids» (châssis de dispositifs industriels). **AES** est spécialisé dans l'installation et la maintenance d'équipements électriques industriels.

Avec ces investissements, les deux entreprises confortent leur place dans leur groupe et auprès de leurs clients, avec un rayonnement aisé vers de nouveaux marchés à l'est du territoire lyonnais.

LACO marque son territoire

Fabricant historique du Stylmark, un marqueur industriel utilisé dans la sidérurgie et la construction métallique, la société a développé ses activités autour du marquage industriel : feutres, craies, aérosols, etc.

Installée sur le Parc depuis 1996, elle avait acquis un terrain de 742 m² en 2021 pour améliorer ses flux de circulation. En 2022, **LACO** a fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle (1 128 m²), pour étendre son usine et accompagner le développement de son activité.

K.LINE voit plus large

L'usine de 42 000 m² construite par **K.LINE** (groupe LIEBOT) est la plus grande du PIPA (500 personnes). L'entreprise vendéenne y fabrique des fenêtres en aluminium. Elle a acquis un terrain adjacent de 28 329 m² au cours de l'année 2022, pour le stockage de ses produits finis. L'installation d'ombrières photovoltaïques est prévue pour poursuivre la décarbonation du site.

4,1 hectares
vendus

et **25,7**
autres sous
compromis

Projection des bâtiments AES & PG PROCESS



Densification

Quatre entreprises ont déposé un permis de construire pour lancer des programmes de développement sur leur emprise actuelle : **SOLUMAT**, **BOERHINGER INGELHEIM**, **SIEGFRIED** et **SPEICHIM PROCESSING**.

Ces projets d'extension (bureaux et/ou locaux d'activités), qui permettent de densifier les sites existants sans acquisitions foncières, contribuent au développement des entreprises du Parc.



Solutions immobilières

Viens chez moi, j'loue au PIPA !

Les 43 cellules locatives sont réparties sur trois ensembles immobiliers : le Patagonia (bureaux et ateliers), les Fenières (bureaux) et les Baccoliers (ateliers). Les loyers générés ont représenté une recette de 374 634 € pour le SMPIPA en 2022.

ALS DOUANES (gestion d'opérations douanières) et **GRAHAM PACKAGING** (fabricant d'emballages) sont entrés au Patagonia en prenant respectivement 110 et 220 m² de bureaux.

BOLINE (fournisseur de solutions de balisage de sécurité et de guidage) & **ATELIER PAPIER DE VERRE** (prototypiste – maquettiste) ont confirmé leur implantation dans les ateliers du Patagonia avec un bail commercial classique, à la suite d'une période d'accompagnement via le dispositif « Pépinière hors les murs ».

CELAHO (opérateur de télécommunications) et **START PEOPLE** (agence d'intérim) ont augmenté leur surface de locaux occupés aux Fenières, soit 50 m² pour le premier et 75 m² pour le second.

En parallèle de la commercialisation de ses offres en propre, le SMPIPA aide les propriétaires de locaux professionnels privés à trouver des locataires ou acquéreurs en facilitant leur mise en relation.

Plusieurs entreprises ont ainsi été accompagnées en 2022 : **FOURE LAGADEC** (chaudronnerie et maintenance industrielle – 800 m² d'ateliers), **FALABELLA** et le **GRUPE CHEVAL** (production de fleurs, entretien et création écologique de paysages – 200 m² de locaux) et **CALYDRIS** (paysagiste – 400 m² de locaux d'activités).

Programmes d'activités en gestation

Les programmes **REGENCY** & **ANNAPURNA** verront le jour en 2023. Proposant des cellules d'activités de 180 m² pour le premier et de 280 à 330 m² pour le second, ces programmes destinés aux TPE & PME du territoire permettront d'étoffer l'offre immobilière sur le Parc. Petites ou grandes, toutes les entreprises peuvent trouver un local adapté à leur activité !

Un taux d'occupation de

97%

pour les programmes locatifs proposés par le SMPIPA

3 Activité commerciale

Y'a pas, ça s'accélère !

En 2022, le nombre de cahiers des charges reçus et traités a augmenté. Accélération ne veut pas dire précipitation : on prend le soin d'étudier les projets. L'enjeu est de répondre aux sollicitations tout en gardant la rigueur d'un suivi humain et technique précis. Et le fruit des efforts ne se concrétisera pas pour 2022, ni peut-être même pour 2023, car la majeure partie des dossiers initiés pourrait connaître un aboutissement, sous deux voire 3 ans.

Ça s'accélère, mais la sélection et l'exigence restent de mise. Tous les projets n'obtiennent pas l'aval escompté du SMPIPA, soucieux d'une maîtrise du foncier et sélectif quant aux projets validés.

La valeur ajoutée pour le territoire, une activité cohérente avec celles existantes, le caractère innovant ou technologique, en phase avec les enjeux du développement durable, tels sont les éléments pris en compte pour valider un projet.

Deux tiers des projets concernaient des demandes de foncier, le tiers restant, de l'immobilier. Enfin, 52 de ces dossiers ont abouti à une visite de site, première jalon identifiable de ce travail invisible, jusqu'à la concrétisation d'une implantation.

Sources multiples pour projets sélectifs

Détecter des projets adaptés au Parc suppose d'activer plusieurs sources. En 2022, le SMPIPA a été son principal pourvoyeur de projets avec 61 % des cahiers des charges obtenus en direct (site internet, bouche à oreille, ...).

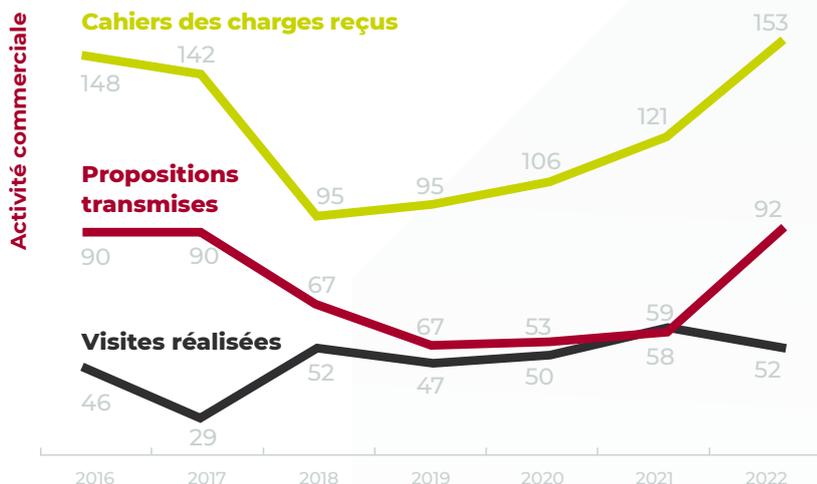
Le réseau des acteurs immobiliers demeure l'apporteur d'affaires externe numéro 1, avec 17 % des projets sourcés. Outre la quarantaine de rendez-vous individuels menés tout au long de l'année, le SMPIPA a participé au Carrefour de l'Immobilier d'Entreprises de Lyon (**CIEL**) en juin ainsi qu'au Salon de l'immobilier d'entreprises (**SIMI**) à Paris en décembre pour élargir et conforter ce réseau professionnel.

Les acteurs territoriaux (notamment l'**ADERLY** et **Auvergne Rhône-Alpes Entreprises**) ont transmis 22 % des demandes d'implantation.

À noter que 18 entreprises du PIPA ont émis le souhait d'agrandir leur site soit 11 % des demandes et 31 % des visites de terrain.

153
cahiers des
charges reçus

**92 propositions
commerciales
et 52 visites**





► Rencontre inter-entrepreneurs organisée avec l'IPAC (16/09)

Pépinière d'entreprises

Esprit d'ouverture et d'entreprise à la PAMPA

Offre multiple (accueil, hébergement et accompagnement) dédiée à la toute jeune entreprise, la PAMPA est d'abord un lieu ouvert, un espace de vie, de partage et de ressources, dans lequel les chefs d'entreprises bénéficient des meilleures conditions pour lancer leur activité et la développer sur les premières années.

La PAMPA se caractérise d'abord par des locaux adaptés (bureaux & ateliers) à des tarifs minorés et progressifs. Mais pas seulement. Elle offre beaucoup de services moins visibles et tout aussi importants :

- **un accompagnement individuel** complété d'un parrainage pour suivre son activité, prendre du recul, se poser les bonnes questions et prendre les bonnes orientations : 106 rendez-vous post-crédation ont été menés en 2022 ;
- **des animations collectives** et un réseau de chefs d'entreprise et d'experts pour se former et développer ses compétences ;
- **un écosystème riche et dynamique** pour collaborer, échanger et trouver de nouvelles idées ;
- **un secrétariat & des services mutualisés** pour être opérationnel et faciliter la gestion de son entreprise.

Accueillir et laisser partir

L'investissement du SMPIPA dans la Pépinière avait représenté à son ouverture en 2008 un pari sur l'avenir. Depuis, 95 entreprises ont été hébergées à la PAMPA et emploient aujourd'hui 292 personnes, qui pour la grande majorité se sont réimplantées sur le territoire de la Plaine de l'Ain. Pari remporté.

Bienvenue en 2022 à : **D&B AMÉNAGEMENT** (paysagiste), **MOZAIK** (brasserie), **OXINNOV** (créateur de sites web et de logiciels), **SEGISCOLA** (communication digitale pour le monde de l'enseignement), **HOME DES BOIS** (menuiserie).

Brava PAMPA !



La pépinière a obtenu le label "Booster de réussite", délivré par **AURA PEP'S**, le réseau des pépinières, incubateurs et pôles entrepreneuriaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Satisfaisant aux plus hautes exigences définies, la PAMPA a obtenu la certification Or qui lui a été remise le 21 juin.



Fin 2022,
**10 ENTREPRISES
ÉTAIENT
HÉBERGÉES.**

Sur l'année 2022,
**9 sociétés sont
sorties et
5 sont arrivées** à la suite de leur passage devant le Comité d'Agrément composé de partenaires et d'experts de la création d'entreprises.



Inauguration



► Inauguration de la nouvelle unité de TREDI (09/11)

Une inauguration a l'étonnante capacité d'inscrire un même lieu et une même date dans de nombreux agendas officiels et professionnels. Elle permet de célébrer les investissements et les étapes de la vie d'une entreprise. En 2022, deux ont été marquantes.

TRÉDI : valorisation high-tech des gaz spéciaux

L'entreprise **TRÉDI** gère des déchets industriels dangereux à haute technicité, depuis son implantation sur le Parc en 1976. Le 9 novembre, elle a inauguré un atelier de traitement dédié aux gaz spéciaux et complexes.

L'équipement est certes peu imposant par sa taille, mais remarquable d'un point de vue métier. Unique en France, il répond aux plus hautes exigences de sécurité et de maîtrise des risques.

Les substances en bouteilles sont analysées en vue de déterminer le traitement approprié pour le contenant et le contenu. Certains gaz et résidus sont valorisés, d'autres, comme les gaz spéciaux, sont incinérés dans un four rotatif. Selon leur état, les bouteilles de gaz vidangées et rincées, sont réintroduites dans le circuit de production ou rejoindront la filière de recyclage des métaux.

Avec trois sites sur le PIPA : **SPEICHIM PROCESSING** (régénération des solvants et purification), **TRÉDI** et son unité de R&D, le Groupe **SÉCHÉ ENVIRONNEMENT** conforte son rôle d'acteur majeur de l'économie circulaire et de la préservation de l'environnement.

1.08 RECYCLAGE : la seconde vie des plastiques commence ici !

Le 15 septembre, **General Industrie** a inauguré son site de production de matières premières plastiques recyclées : **1.08 RECYCLAGE**.

Son activité repose sur un process industriel innovant, mis au point par la maison mère. Elle consiste à régénérer sous forme de granulés, des plastiques issus de petits appareils électriques et de résidus de broyage automobile, avec l'objectif de les réintroduire dans de nouvelles productions.

Une source d'approvisionnement idéale pour les producteurs qui doivent désormais intégrer au moins 30 % de matières premières recyclées dans leurs produits.

Opérationnelle depuis 2021, cette unité **emploie 25 personnes** et a bénéficié d'un premier **investissement de 10 M€**.

Capacité de l'usine : **30 000 tonnes** de déchets recyclés à l'horizon 2023.



► Inauguration du site 1.08 Recyclage (15/09)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÇA BOUGE AU PARC.

Forcément.

Parce que près de 180 entreprises et 8 200 salariés, cela vous donne beaucoup de raisons et d'occasions d'avoir des initiatives, de provoquer de belles rencontres et de comprendre à quel point des enjeux sont communs.

En 2022, ça a bougé autrement aussi, parce que ça y'est, le transport à la demande a été lancé avec autant d'attentes que de questions sur les clés d'un succès espéré.

Ça a bougé – et même remué – en termes de partage d'expérience, de mise en commun sur des sujets majeurs comme le recrutement, le lien entre écoles et entreprises, l'environnement, la sécurité, ...

On croise les regards, on écoute, on découvre.

Témoigner, ouvrir ses chakras, s'inspirer et rêver de faire mieux et ensemble.

Que voulez-vous, ça bouge au PIPA !



Mobilité

217

**USAGERS
DISTINCTS**

**PLUS DE 5 000
COURSES
RÉALISÉES.**

Ce sont les premiers chiffres d'un tout premier bilan, fin décembre. Ils sont prometteurs car supérieurs aux prévisions.

Alors, à plus dans l'bus ?

Le Transport à la demande [TAD] a fait sa rentrée

On dit que tous les chemins mènent à Rome. Pour le PIPA, on n'en est pas (encore) là mais en 2022, l'offre de transport s'est diversifiée. Depuis le 12 septembre, le Parc dispose d'un service de transport à la demande, financé par **la Région Auvergne Rhône-Alpes** et exploité par **la Régie des Transports de l'Ain**. Ce fut sans conteste l'évènement de la rentrée tant ce service a été débattu et préparé, dans un territoire où la mobilité reste un enjeu à l'emploi, notamment chez les plus jeunes ou les personnes n'ayant pas le permis.

Ses attraits sont multiples : il est une alternative à la voiture individuelle et participe à la réduction des émissions de CO₂. Et il sera un atout pris en considération par les entreprises, quand on sait que la desserte est très naturellement un facteur croissant dans leur choix d'implantation.

Une fois cela posé, les premiers bénéficiaires du service restent les actifs qui peuvent tester cette alternative et évaluer dans leur quotidien son attrait écologique, économique et de qualité de vie au travail.



Concrètement ?

Les lignes A10 et A11 relient le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain respectivement à Ambérieu-en-Bugey et Meximieux, du lundi au samedi. Elles ont une large amplitude horaire soit de 4h à 23h, travail en équipes oblige, et une correspondance étudiée avec les horaires du TER. La collecte et la dépose des personnes se font devant l'entreprise. Le service propose une tarification attractive avec un abonnement mensuel à 40 € dont 50 % est réglementairement pris en charge par l'employeur.

20 ans à mobylette

Créé par l'association **ENVOL ORSAC**, le service de location de scooters Moby'LAM a quant à lui fêté ses 20 ans. Chaque année, il permet à une quarantaine de personnes en situation précaire, de louer un scooter pour se rendre à leur travail ou à leur formation. Le SMPIPA a versé une aide de 4 000 € pour ce service pour lequel plus de 50 % des trajets effectués étaient une destination sur le Parc.

Mobilité

Covoit'ici : 2 ans déjà

Les 4 lignes de covoiturage **Covoit'ici** qui desservent le PIPA ont fêté leur anniversaire en octobre. Mis en place par **la C.C. de la Plaine de l'Ain**, le **SMPIPA**, **la C.C. des Balcons du Dauphiné** et **la Centrale nucléaire du Bugey**, le service, opéré par **Ecov**, compte 185 passagers réguliers. Il affiche 37 700 kilomètres covoiturés en 2022 soit 3 fois plus qu'en 2021.

L'application permet désormais au passager de notifier sa demande auprès des conducteurs jusqu'à 30 minutes avant son arrivée à l'arrêt. **Objectif ?** réduire le temps d'attente, en moyenne de 7 minutes. Cette amélioration conforte le service de « garantie départ » aux heures de pointe, qui consiste au-delà de 10 minutes d'attente, à missionner un chauffeur pour assurer le trajet.

Animation économique

Il y a une vie sur le Parc, en dehors de l'entreprise. Les ateliers et réunions sont autant de bonnes raisons de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre.

Ateliers & partage

Le SMPIPA facilite et organise avec les entreprises du Parc, des temps d'échanges et de mise en réseau sur des sujets d'actualités.

► **Atelier cyber-sécurité** : le 24 mars, le réseau des référents cyber menaces de la Police Nationale a animé un atelier de sensibilisation aux risques cyber. Composé de réservistes issus du monde de l'entreprise et de policiers spécialisés, ce réseau est aussi un point de contact de proximité pour les entreprises victimes de cyberattaques.

► **Tous résilients face au risque** : La journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques a permis le 13 octobre

au SMPIPA, au groupe **SECHE ENVIRONNEMENT (TREDI et SPEICHIM PROCESSING)** et à **la Centrale Nucléaire du Bugey**, d'organiser une journée de sensibilisation avec des conférences et des visites d'entreprises. **Leur but ?** Créer une culture de la sécurité commune, au sein d'un Parc accueillant 9 sites SEVESO.

► **Réseau HSE & RSE** : le SMPIPA anime un réseau composé de 70 responsables Hygiène Sécurité et Environnement, qui s'est élargi en 2022 aux responsables RSE des entreprises du Parc afin de porter des actions à impact sociétal. Trois temps d'échanges ont été organisés sur l'année pour parler décarbonation de l'industrie, prise en compte de la biodiversité sur les sites et préparation du plan d'actions 2023 sur le volet RSE.



► Journée résilience face aux risques



► Journée résilience face aux risques - Visite du CNPE du Bugey - 19/10



► « Bienvenue voisin » organisé chez Georg UTZ - 23/09



Le Club des entreprises fait bouger les lignes

Le Club des Entreprises du PIPA

a pour ambition de créer du lien et d'apporter des services mutualisés à ses adhérents et leurs salariés.

Il a naturellement contribué à l'animation du Parc en 2022 à travers de nombreuses actions.

- Trois opérations **Bienvenue Voisin** pour découvrir les sociétés **GEORG UTZ, SPECIHIM PROCESSING** et **VEEPEE** ainsi qu'une « Matinale RH - Comment gagner la guerre des talents ? » ont été organisées pour les dirigeants.
- Pour les salariés, le Club a étoffé son offre de services avec un cours collectif hebdomadaire de Yoga, en plus du très apprécié cours de Salsa - Batchata.
- Les grands événements fédérateurs inter-entreprises ont rassemblé plus de 550 personnes, à travers 2 afterworks, 2 tournois de bowling et l'organisation de la course caritative « Courir pour elles » qui récolte des fonds pour lutter contre les cancers féminins.

Animation économique

Ouverture et regards croisés

Faire découvrir le Parc et témoigner auprès d'autres acteurs est un des leviers pour faire rayonner le Parc.

5 accueils de groupes professionnels ont ainsi eu lieu.

- MECABOURG, le réseau de la filière de transformation des métaux de l'Ain ;
- INSPIRA, parc d'activités de 340 hectares situé à Salaise-sur-Sanne, en Isère ;
- Innovation et Développement économique Trois-Rivières (Québec) ;
- L'Association des Entreprises du Grand Jarry (Guadeloupe) ;
- Le Club d'entreprises Atout Tricastin.

Le SMPIPA est en outre intervenu sur les thématiques de la réindustrialisation, la relocalisation et l'artificialisation nette des sols auprès du Conseil Économique, Social et Environnemental (**CESER**) de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le Club :

115
entreprises

adhérentes
qui emploient
plus de

7 000
salariés.

Mécénat

Le SMPIPA sait qu'il ne peut pas tout faire. Soutenir l'engagement des acteurs locaux c'est aider à concrétiser, des projets qui ont du sens, en gardant la barre orientée vers son cœur de métier.

Fabrique de boîtes solidaires

Le groupe de travail animé par le SMPIPA a proposé aux entreprises de conjuguer esprit de Noël et solidarité en invitant les salariés volontaires à confectionner des boîtes cadeaux. Chacun emballe soigneusement une boîte à chaussures dans laquelle il aura glissé cinq produits utiles ou réconfortants. Pour cette 5^{ème} collecte solidaire la générosité était toujours là : 150 boîtes collectées auront permis de distiller la magie de Noël auprès de personnes accompagnées par l'association **Envol - ORSAC**.

Favoriser et valoriser l'emploi

Une immersion pour mieux appréhender les organisations de ces entreprises, l'évolution des métiers de l'industrie et de la logistique et découvrir de nouvelles opportunités d'orientation pour les jeunes du territoire.

Entreprises ouvertes accueillent écoles curieuses

Parce que la relation école-entreprise doit être choyée, le Club a concocté en octobre 2022 *Voyage au cœur du parc* : une série de visites d'entreprises destinées aux acteurs de l'éducation du territoire.

Une trentaine de professeurs des classes de 3^{ème} des collèges de Leyment, Lagnieu, Ambérieu-en Bugey, du Lycée de la Plaine de l'Ain ainsi que des conseillers-psychologues du CIO d'Ambérieu-en-Bugey ont découvert les sociétés **VANDEMOORTELE, PERSAN, SPEICHIM PROCESSING, BIOMERIEUX, LACTALIS & FEU VERT.**

Forum de l'emploi et de l'alternance

Si l'emploi est un levier de développement, recruter demande patience et ténacité. Pour sa première édition, le forum organisé par le SMPIPA a attiré sur une matinée près de 200 personnes venues découvrir les 330 offres de stage, d'alternance et d'emploi d'une trentaine d'entreprises.

Outre les entreprises, des partenaires tels que : **Pôle Emploi, Action logement, Form'Toit, Covoit'ici** ou **la Mission Locale** ont abordé les problématiques associées à l'emploi : mobilité, logement, aides financières...



► Visite de la société Persan - 07/10

Show Must Come Back !

Après deux années d'absence marquées par la COVID-19, le PIPA a de nouveau eu le plaisir d'accueillir le **Printemps de Pérouges** sur le site du Polo Club. Et si les intempéries ont entraîné l'annulation du concert de KISS, le Parc a encore fait rimer musique & industrie grâce à 5 concerts événements. Une magnifique opportunité pour faire rayonner le PIPA et son territoire mais une dernière édition chez nous puisque le festival se déplace à Saint-Maurice-de-Rémens en 2023. Le SMPIPA restera malgré tout un sponsor clé du Printemps de Pérouges.



48 000
festivaliers
sont venus
célébrer
du bon son :

STING

DEEP PURPLE

VIANNEY &
GRAND CORPS
MALADE

FRANCIS CABREL

TAYC & EVA

AMÉNAGEMENT DURABLE

ENSEMBLE

Faites votre métier, nous nous occupons du reste.

Le reste ? Les infrastructures à entretenir,
moderniser, surveiller...

Les sujets changent. Comment moins consommer,
comment préserver les ressources ?

Les enjeux conduisent à innover, les projets
transversaux prennent place. Parce que les forces en
présence - donc les entreprises - ont naturellement
leur rôle à jouer.

Des ruches et nichoirs jusqu'aux projets
transversaux d'envergure, comme une centrale
photovoltaïque en autoconsommation collective ou
le report modal de marchandises, l'aménagement
se mutualise. **Pour devenir durable.**



Tous les chemins mènent au PIPA

Travaux sur voie

Propriétaire des 27 kilomètres de voie ferrée depuis **la Centrale Nucléaire du Bugey** jusqu'à Ambérieu-en-Bugey, le SMPIPA assure l'exploitation, la maintenance et l'entretien de cet ouvrage dédié au transport de marchandises.

L'audit annuel a permis de détecter un défaut de stabilité sur le talus aux abords du pont de Sainte-Julie. Des travaux de confortement ont été réalisés en septembre et octobre en maintenant la circulation pendant cette période. (Coût : 61 580,32 € HT)

Par ailleurs, le SMPIPA a poursuivi ses travaux d'entretien et de maintenance usuels programmés en dehors des horaires de circulation des trains, le week-end ou durant la nuit. (Coût : 347 177 € HT)

Moins de camions, plus de wagons ?

Comment relancer le transport ferroviaire sur la voie du PIPA ?

Le point de départ de cette réflexion relève de trois constats : le plan national de relance du fret ferroviaire couplé à la volonté politique de contenir le flux de camions sur le Parc et la nécessité des entreprises de « verdir » leur transport de marchandises.

Le SMPIPA a donc réalisé en 2022 un premier état des lieux auprès d'une vingtaine d'entreprises volontaires du Parc pour appréhender les flux de marchandises entrants et sortants et détecter les premières opportunités de mutualisation des flux.

Le potentiel étant confirmé, la prochaine étape sera de mandater en 2023 un bureau d'étude spécialisé en fret ferroviaire, pour préciser l'étude d'opportunité (schéma actuel des flux, proposition de nouveaux schémas de transport) et définir une solution technique et économique pertinente pour encourager le report modal.

Affaire à suivre.

Enrobés et viabilisations

Le SMPIPA assure l'aménagement et l'entretien des voiries du Parc, hormis les trois routes départementales qui le traversent. 64 013,46 € HT ont été investis en 2022 pour la reprise des enrobés sur l'avenue Guy de La Verpillière et le réaménagement du parking poids-lourds de la ZAC de la Baccolanche.

Les cessions foncières ont, par ailleurs, engendré des travaux de viabilisation pour apporter l'ensemble des réseaux nécessaires (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications,) et les accès au réseau viaire. (Coût : 149 831,22 € HT)

Budget de maintenance et de l'entretien de la voie ferrée :

408 757
euros

Barrières PPRT

Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est en vigueur sur une partie du parc depuis 2019. Outil réglementaire de prévention des risques industriels, il contribue à réduire les risques à la source et agit sur l'urbanisation pour limiter le nombre de personnes exposées.

8 barrières ont été mises en place en 2022 destinées à boucler immédiatement le périmètre du PPRT en cas d'accident. Elles sont accompagnées de panneaux fixes à messages variables destinés à informer les usagers du risque et de la conduite à tenir. (Coût : 512 000 € HT)

Énergie(s)

Une place au soleil...

En 2021, il y a une réflexion du SMPIPA sur la consommation énergétique et la valorisation d'une parcelle d'environ 5 hectares rendue inexploitable par l'application du PPRT et sans intérêt agronomique.

Voilà les idées qui ont conduit au projet de construction d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective. Après la réalisation d'une étude de faisabilité, la société de projet **ASTREE SOLAR** a été créée en 2022, composée d'un pool d'investisseurs privés ainsi que du SMPIPA.

ASTREE SOLAR a sélectionné son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et le bureau d'étude environnement et prévoit de déposer son permis de construire à la fin du 1^{er} semestre 2023 pour une construction envisagée sur 2024.



Sobriété, rentabilité, biodiversité

Le SMPIPA avait pris les devants sur la sobriété énergétique de son éclairage public dès 2020.

Cette année-là, 160 000 € ont été investis pour modifier le système d'éclairage des 324 mâts du Parc, avec des ampoules LED.

Cet investissement a été couplé avec une politique de réduction de l'intensité lumineuse entre 21h et 6h qui, outre son aspect financier, limite les perturbations sur la faune et la flore.

Le résultat est tangible en 2022 :

la consommation d'électricité a été divisée par 2 pour atteindre 58 938 kWh. Le retour sur investissement, initialement d'une dizaine d'années, sera encore accéléré avec les hausses des prix de l'énergie.

La centrale,
d'une puissance
de **6 MWC**
alimentera
une vingtaine
d'entreprises
du PIPA

Eau précieuse et surveillée

Approvisionnement

Le SMPIPA assure l'alimentation en eau potable de l'ensemble des entreprises du Parc et des communes avoisinantes (Saint-Vulbas, Blyes, Loyettes, Sainte-Julie et Chazey-sur-Ain), via la société **SAUR**, son délégataire.

Pompée dans la nappe d'accompagnement de la rivière d'Ain au captage du Luizard (Chazey-sur-Ain) l'eau est acheminée, après traitement, aux utilisateurs, sur 46 kilomètres de réseau. Deux châteaux d'eau, d'une capacité de 4500 m³, permettent de stocker la ressource.

En 2022, 1 383 997 m³ d'eau a été consommée dont 58 % par les communes et 33 % par les entreprises du Parc. Le solde (9 %) correspond aux pertes sur le réseau.

Sécuriser la ressource en eau potable

L'indisponibilité du seul point de captage de la ressource en eau potable pourrait entraîner des conséquences majeures sur l'approvisionnement du Parc. Il est donc prévu d'interconnecter le réseau avec celui du **Syndicat des Eaux de Meximieux Côtière**.

Un projet de long terme mais qui avance : un troisième puits a été foré en juin et des essais de pompage ont eu lieu en septembre.

Début 2021, le SMPIPA a réalisé les étapes préalables (étude environnementale, relevés topographiques, servitudes) aux travaux de la canalisation de 8 km qui reliera le Parc Industriel à Meximieux. Ces travaux attendent la validation de la Déclaration d'Utilité Publique du Syndicat des Eaux pour démarrer.

Constantes sous surveillance constante

La nappe phréatique fait l'objet d'une surveillance renforcée. 60 points de mesures permettent une surveillance quantitative (mesure piézométrique) et qualitative (mesure de la conductivité et des chlorures). Aucun épisode anormal n'a été relevé sur 2022.

La sécheresse de l'été 2022 a marqué la Plaine de l'Ain, placée en « niveau ALERTE » du 15 juin au 12 octobre. Pendant cette période, certaines entreprises, fortes consommatrices d'eau, se voient imposer une réduction de leur consommation immédiate de 25%. Les services de l'Etat ont mené un travail de concertation et les dispositions à prendre par les entreprises en période de sécheresse ont été clarifiées. Les entreprises ayant déjà optimisé leur process, notamment en période d'étiage, ne devraient pas subir de restrictions à l'avenir.

► **100 % de conformité** physico-chimique et microbiologique sur l'ensemble des paramètres mesurés.

► **Le rendement du réseau, 92%** en 2022, reste une performance bien supérieure à la situation moyenne en France.

► **Consommation en baisse :** -10% par rapport à 2021 et -17% par rapport à 2020, du fait des investissements réalisés par les industriels.



STEP by step

Sur le Parc, les eaux pluviales sont récupérées et emmenées vers le Rhône, tandis que les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration (STEP) gérée par le SMPIPA. Les effluents y sont épurés à partir d'un traitement biologique (bactéries en bassin aéré).

D'une capacité de traitement de 3 000 m³ par jour et 12 500 équivalent-habitants, **la STEP est un véritable atout**. Elle permet un traitement mutualisé efficace et économique des effluents industriels et domestiques dont les compositions sont complémentaires.

Pour assurer son fonctionnement sur le long terme et augmenter sa capacité, un programme d'investissement en 3 phases a été lancé.

L'installation d'une centrifugeuse pour mieux déshydrater les boues extraites des eaux usées traitées constitue la première phase. Les travaux, prévus sur 2022, ont été repoussés à 2023, en raison des tensions sur les chaînes d'approvisionnement du matériel.

Les phases 2 et 3 seront dédiées à l'optimisation hydraulique du clarificateur et à la transformation du décanteur primaire en bassin d'aération.

En 2022, le SMPIPA et son délégataire (**VEOLIA EAU**) ont par ailleurs renouvelé le système de désodorisation qui permet de piéger les odeurs des effluents en entrée de station : réparation et optimisation de la tour de lavage, changement des bio-filtres (copeaux de bois), réparation du bassin...

Une pollution constatée en janvier 2022 a dégradé le fonctionnement de la STEP en détruisant la biomasse bactérienne, ce qui a divisé par 2 le volume de boues produit. L'impact est toutefois minime sur le milieu naturel avec des rejets d'azote légèrement supérieurs aux valeurs limites autorisées. Il a fallu néanmoins intervenir sur la station pour la remettre progressivement en pleine capacité au second trimestre.

848 M³

d'effluents traités
par jour
en moyenne

534 TONNES

de boues
incinérées
en cimenterie

Environnement

Gestion raisonnée des espaces verts

Partie visible de la gestion environnementale du Parc, les espaces verts participent au cadre de vie des salariés, riverains et visiteurs. **Plus de 350 000 arbres et arbustes ont été plantés** depuis la création du Parc.

En 2022, le SMPIPA a planté 6 000 arbres et arbustes supplémentaires selon les principes suivants :

- ▶ Essences choisies en grande majorité indigènes, pour une meilleure résistance aux aléas climatiques ;
- ▶ Homogénéité et harmonie d'ensemble garanties par un paysagiste ;
- ▶ Intégralité du cycle des végétaux réalisé sur place : peu de taille nécessaire et compost employé pour les massifs du Parc.





Biodiversité

Depuis 2012, le SMPIPA effectue une surveillance écologique (faunistique et floristique) en collaboration avec les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (**DREAL**).

Ainsi, la connaissance de la biodiversité du Parc est mise à jour et les habitats et espèces à enjeux sont identifiés et localisés annuellement. La campagne 2022 n'a pas révélé de modification significative de la biodiversité : on dénombre une soixantaine d'espèces d'insectes et autant d'espèces d'oiseaux observés !

Le 23 septembre, l'animation "Observer, écouter, admirer la biodiversité du PIPA" a permis à une cinquantaine de personnes de découvrir les ateliers animés par LPO France et l'association Naturama : observation des abeilles, découverte de la faune et la flore, ateliers cuisine...

LPO & SMPIPA se redisent oui

Le SMPIPA et la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** ont un partenariat depuis 2005 pour préserver l'avifaune : 191 hectares d'espaces publics ont été classés « Refuge » par l'association. La nouvelle convention signée fin 2022 affiche l'ambition d'intervenir davantage sur les espaces privés, en concertation avec les entreprises du Parc.



Par ailleurs, la **LPO a installé 58 nichoirs à mésanges** sur les espaces publics et chez une vingtaine d'entreprises partenaires. Ces oiseaux offrent une méthode naturelle de lutte contre la chenille processionnaire du pin. Le taux d'occupation de 61 %, relevé en décembre 2022, est en légère baisse par rapport aux années précédentes, du fait des conditions caniculaires sur la reproduction des oiseaux.

Les abeilles du Parc jouent à domicile

L'entreprise à mission **Abeilles & Environnement** a été sélectionnée par le SMPIPA en octobre pour gérer le rucher interentreprises du Parc composé d'une quinzaine de ruches. Le suivi est assuré par des apiculteurs locaux partenaires, pour limiter les déplacements, soutenir la filière apicole en circuit court et favoriser la formation à l'apiculture bio.

Cette année, 97 kilogrammes de miel ont été récoltés !

117
espèces
animales
dans le parc

LE SMPIPA

CONSTANCE STRATÉGIQUE

Un fauteuil pour deux.

En 2022 le fauteuil de direction a changé d'occupant à mi-année. En général, les départs sont propices aux flottements. Mais pour l'équipe, la période de changement a été vécue avec sérénité. Le recette ?

Un calendrier connu, une transmission entre les deux protagonistes, sans complaisance et avec la conscience de ce qui se jouait et enfin, une équipe concernée, sans être importunée dans ses missions.

C'est une des forces du PIPA. On se remet en cause avec une certaine régularité. Transition menée, cap sur la suite ! Avec toute la richesse d'une histoire qui s'allonge.



Côté scène

Vitalité industrielle persistante

En décembre 2022, le SMPIPA comptait 178 entreprises et 8 190 salariés, soit l'équivalent, à 5 emplois près, de la situation fin 2021. **Stagnation ?**

Fausse idée, car derrière cet apparent palier, il faut lire le dynamisme des entreprises du Parc. Le départ de REXEL et ses 162 salariés a, de fait, été gommé par les recrutements dans les sociétés entrantes ou installées.

L'industrie progresse.

Avec ses 3 770 postes (46%), le secteur est le premier employeur du PIPA, devant la logistique (3 596 soit 44 %), les services (661 soit 8 %) et le BTP (163 soit 2%). Près de 81 % des emplois sont en CDI.

Le PIPA fait son Rendez-vous

Chaque année, le Rendez-vous du PIPA réunit les entreprises, les acteurs institutionnels ainsi que ses apporteurs d'affaires. Plus de 200 partenaires ont assisté à l'édition du 29 juin qui a su pleinement orchestrer les différents temps de la soirée. Pour débattre, échanger et danser.

Sous la houlette de Sandrine AUDRAIN (animatrice), le grand témoin Pascal PERRI (économiste) entouré de plusieurs acteurs du territoire : Eddy VANMARISSE (président du groupe **BRICOLOGISTIC**), Sylvain DURECU (Directeur R&D du groupe **SECHE**), Pierre-Louis BOYER (directeur de la **Centrale Nucléaire du Bugey**) et Cécile BIGOT-DEKEYZER (Préfète de l'Ain), ont abordé plusieurs des défis de l'industrie face à la transition écologique et notamment la question de la production d'énergie décarbonée sur la Plaine de l'Ain.

Les échanges ont été suivis d'un temps festif, avec en point d'orgue, le concert de STING, Printemps de Pérouges oblige !

Visibilité

En 2022, le Parc a su faire parler de lui...

▶ dans la presse :

496 retombées

▶ sur notre site internet :

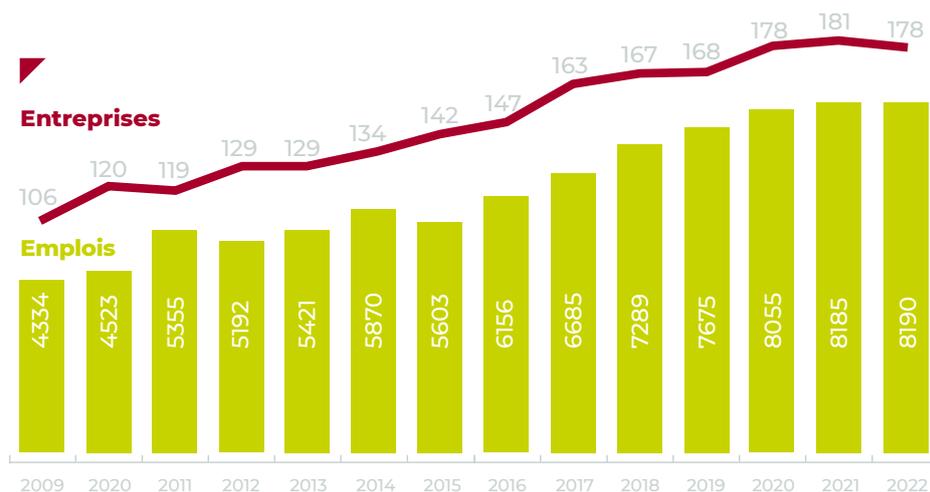
23 754 visiteurs uniques

▶ sur LinkedIn :

4 195 abonnés

▶ sur Facebook :

1 573 abonnés



Côté Coulisses

Les 14 visages du SMPIPA



Emilie BROT
Directrice



Yann DELERCE
Responsable
développement &
communication



Audrey AYRINHAC
Responsable
environnement
& sécurité



Nadège PETEUIL
Développeur
économique



Géraldine DEPORT
Animatrice club
des entreprises



Olivier GUILHERMET
Responsable
aménagement



Belcem KIRATI
Responsable
pépinière
d'entreprises



Claudine LORAY
Assistante pépinière
d'entreprises



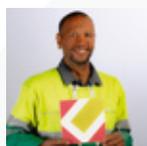
Valérie BERNARD
Responsable
comptabilité



Aline TERRAY
Assistante
comptabilité



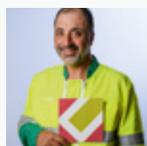
Julie MARIE-DELCASSE
Assistante
de direction



Mohame BALOUK
Technicien
espaces verts



Xavier OMEIRA
Jardinier



Didier JANTON
Jardinier

Équipe au 31/12

AU REVOIR, HUGUES !

Après 21 ans à la direction du SMPIPA, Hugues de BEAUPUY a pris sa retraite en juin. Second directeur du SMPIPA depuis sa création en 1974, il a largement contribué au développement du Parc qui ne comptait à son arrivée que... 60 entreprises et 2 600 emplois.

Gouvernance

Le SMPIPA est composé de 4 membres : la Région Auvergne Rhône-Alpes (46 % des voix), la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (40 %), le Conseil départemental de l'Ain (10 %) et la Métropole de Lyon (4 %).

Il est présidé par Jean-Louis GUYADER.



Le Comité Syndical est l'organe décisionnel du SMPIPA, constitué de 11 élus titulaires :

Sylvie GOY-CHAVENT, Jean-Louis GUYADER, Alexandre NANCHI et Stéphanie PERNOD pour la Région Auvergne Rhône-Alpes ;

Daniel FABRE, Marcel JACQUIN, Daniel MARTIN et Lionel CHAPPELLAZ pour la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ;

Charles de LA VERPILLIERE et Elisabeth LAROCHE pour le Conseil départemental de l'Ain ;

Jérémy CAMUS pour la Métropole de Lyon.

Faire mieux !

Réinterroger ses pratiques, approfondir les sujets, chercher à progresser. L'amélioration continue est un exercice courant, une sorte d'hygiène de vie de l'équipe, pour veiller à toujours mieux orienter son action.

Dans cette dynamique, le SMPIPA est certifié ISO 14001 pour l'excellence de son système de management environnemental depuis 2002.

Il a aussi fêté ses 10 ans de labellisation LUCIE 26000, témoignant de la force de sa politique RSE. L'audit de renouvellement qui s'est déroulé en 2022 a permis de reconduire le label pour 3 ans.



Le partage d'expérience est un enjeu fondamental de cette politique. C'est tout le sens des travaux et réflexions portés avec **PALME**, l'association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités, dont le SMPIPA siège au Conseil d'Administration. Depuis cette année, le SMPIPA est également membre de l'**Association France Qualité et Performance** (AFQP).

Retour fiscal

11,93 millions d'euros : c'est la somme perçue par les membres du SMPIPA au titre de la fiscalité locale : taxe sur le foncier bâti (TFB), cotisation foncière des entreprises (CFE) et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

À noter que cette somme est sous-évaluée par rapport aux recettes fiscales générées par les entreprises du Parc. Les impôts de production (CFE & CVAE) sont en effet de plus en réduits et (partiellement) compensés par l'État via des contributions directes ou le transfert de prélèvements (TVA).

**POUR 1€
versé par
les membres du
Syndicat Mixte
en 2022,**

**40€ leur
ont été reversés
en recettes
fiscales.**

Budget 2022 réalisé

DÉPENSES		RECETTES	
Frais généraux	1 444 356 €	Ventes de terrains	1 691 784 €
Investissements	791 097 €	Produits du parc immobilier	517 814 €
Maintenance de la voie ferrée	408 757 €	Eau & Assainissement	404 404 €
Eau & Assainissement (fonctionnement)	185 438 €	Contributions des membres	300 000 €
Pépinière d'entreprises	171 716 €	Subventions et divers	310 830 €
Entretien espaces publics	148 548 €	Revenus de la voie ferrée	131 067 €
Gestion du parc immobilier locatif	105 258 €	Résultats des années antérieures	912 250 €
Remboursements emprunts	1 012 979 €		
TOTAL	4 268 149 €	TOTAL	4 268 149 €



1580, avenue des Bergeries
01150 - SAINT-VULBAS
04 74 61 53 78
courrier@plainedelain.fr

www.plainedelain.fr

